

Article descriptif de l'orgue de chœur Sainte Clotilde, paru dans la revue :

*La Musique Sacrée*, en 1902

Notre correspondant semble craindre que si on est forcé de recourir, dans le cas de deux orgues éloignés, à la transmission *électrique* ou *tubulaire*, « la facture française soit mise de côté, parce que l'on emploie très peu de ces deux systèmes, les organistes étant généralement hostiles ». Nous ne partageons pas ces craintes. Voilà bientôt trente ans que des maisons très importantes de France exploitent tour à tour dans la construction de certaines orgues, soit le système électropneumatique, soit le système tubulaire, et c'est avec un succès toujours croissant. Les procès verbaux d'expertise et les nombreuses lettres adressées aux organiers, par des hommes vraiment compétents, en font foi.

Quant à la difficulté de l'emplacement, elle sera vite résolue avec ces merveilleux systèmes de transmission moderne qui supprime tous les inconvénients provenant des lieux et des distances, à ce point que l'orgue peut-être aujourd'hui installé selon « la nécessité ou la fantaisie ».

Qu'on nous permette de citer l'exemple de l'orgue de chœur de la basilique Sainte Clotilde (Paris). Les dispositions architecturales de cette église s'étaient toujours opposées à l'introduction d'un orgue à tuyaux dans le chœur. Gâter l'œuvre architecturale eut été un crime et nous comprenons très bien que MM. les architectes s'y soient refusés. C'est en vain que depuis longues années on demandait à la facture d'orgues ordinaires la solution du problème ; la facture ancienne se reconnaissait impuissante et pour cause. L'électricité seule était capable d'en triompher et elle en triompha.

D'après les conseils des maîtres de la science et de l'art qui en étaient persuadés, M. le curé et les administrateurs de Sainte Clotilde demandèrent à MM. Merklin et Cie de réaliser ce progrès pour leur église et de construire un orgue d'accompagnement d'après le système électro-pneumatique.

L'application eut lieu avec un plein succès, et MM. les membres de la commission d'expertise parmi lesquels MM. César Franck, Th. Dubois, Wolf (de l'Institut) et J. Charpentier, ingénieur-électricien, en adressaient à MM. les facteurs leurs unanimes éloges.

La disposition de cet instrument mérite, en passant, d'être signalée : On voit le clavier dans les stalles du chœur, la soufflerie derrière le maître-autel, et les jeux séparés en deux groupes, placés à gauche et à droite de l'autel, au dessus des grilles d'entrée du chœur. Pour être peu commune et assez originale, cette division d'un orgue en quatre parties distribuées à droite ou à gauche, sous le sol et au dessus des portes, ne nuit en rien, ni à l'unité, ni à l'harmonie, ni à la sonorité de l'orgue ; toutes ces qualités au contraire, s'y trouvent et à un degré éminent.

Aussi, l'établissement de cet orgue a-t-il été un véritable événement dans la facture, au point de vue des « ressources qu'offre ce système ».

L'orgue de Sainte Clotilde restera, dans l'histoire de la facture, comme un modèle du genre. En voilà assez pour prouver que tout est possible à la facture moderne pour la construction et l'installation de ses orgues, quelles que soient les exigences architecturales de l'édifice.